

GEORGE JEAN
par la grâce de Dieu
COMTE PALATIN DU RHIN, DUC DE BAVIÈRE,
COMTE DE VELDENZ ET DE LA PETITE-PIERRE
fondateur de Phalsbourg (27 septembre 1570)*

Ce n'est pas la première fois que le comte palatin George⁽¹⁾ Jean de Veldenz est évoqué dans les *Cahiers Lorrains*. En effet, Jacques-Henri Heck, dans les *Cahiers Lorrains*, 1992, n° 1, publiait l'article intitulé, **George Jean de Veldenz, comte de la Petite-Pierre, fondateur de Phalsbourg**. *Le destin d'un petit seigneur dans la tourmente du XVI^e siècle*.

Petit seigneur, voire⁽²⁾, mais « *ses idées ont été ambitieuses et généreuses. Que ce soit la réconciliation entre catholiques et protestants, la réforme de la justice de l'Empire, ses géniaux projets de canaux, son ambition d'une flotte impériale et de recherche de nouvelles colonies, sa grande faute fut que ces idées furent exprimées trois cents ans trop tôt !* »⁽³⁾.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques mots quant à l'intérêt de l'auteur de cet article pour George Jean. L'auteur est président de l'association *Sauvegarde du Patrimoine de Phalsbourg*. Il en résulte une étroite collaboration entre l'association et le musée de Phalsbourg pour l'organisation d'expositions relatives à l'histoire et au patrimoine de Phalsbourg. C'est ainsi que, sur les judicieux conseils de M. Antoine Schrub, conservateur du musée de Phalsbourg, la dernière exposition du XX^e siècle fut consacrée à George Jean de Veldenz, fondateur de Phalsbourg.

George Jean est un personnage attachant, par ses défauts comme par ses qualités, qui mérite d'être mieux connu. C'est ainsi que le projet d'un livre sur le comte palatin est né. La parution de

* Communication présentée aux XXII^{es} Journées d'études mosellanes à Sarrebourg (13-14 octobre 2001).

1) *George* et non **Georges**. Lorsque le comte palatin écrit en français, il signe *George Jean*.

2) Le pasteur Theodor Gumbel indique que, par décision du 29 mai 1566, l'empereur Maximilien II établit la souveraineté de la branche des Veldenz sur ses propriétés et accorde à George Jean siège et droit de vote à la diète de l'Empire. George Jean a la huitième place dans l'ordre de préséance du collège des princes séculiers de la diète, in *Geschichte des Fürstentums Pfalz-Veldenz*, 1900, p. 70. Et puis, le beau-frère du roi de Suède ne saurait être un *petit seigneur* !

3) Opinion exprimée par l'historien Georg Wolfram dans son article *Ausgewählte Aktenstücke zur Geschichte der Gründung von Pfalzburg, mit einer Einleitung: Pfalzgraf Georg Hans von Veldenz-Lützelstein und seine Lebenstragödie in Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 1908, 20. Jhg., p. 200. Par la suite le *Jahrbuch* sera désigné simplement par l'*Annuaire*.



George Jean de Veldenz.

Dessin d'Émile Audiguier (1844-1900), conservateur du musée de Saverne, d'après un thaler de 1588. (Archives municipales de Saverne)

ce livre, abondamment illustré, édité par la musée de Phalsbourg, est prévue pour décembre 2002. Ce livre s'intitule « *George Jean (1543-1592), par la grâce de Dieu, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, comte de Veldenz et de La Petite-Pierre, fondateur de Phalsbourg (27 septembre 1570)* ». Qu'on se le dise !

George Jean a fait l'objet d'une conférence dans le cadre des *XXII^e Journées d'Études Mosellanes* organisées par la SHAL à Sarrebourg les 13 et 14 octobre 2001. C'est cette conférence, en fait un raccourci du livre précédemment cité, que l'auteur se propose de développer ici.

Le titre de l'article de G. Wolfram cité dans la note (2) est « *Pfalzgraf Georg Hans von Veldenz und seine Lebenstragödie* ». G. Wolfram considère, à juste titre, la vie de George Jean comme une tragédie.

Nous allons reprendre les trois unités de la tragédie classique et diviser le plan de cet article en trois parties. La première partie concernera les **lieux** où étaient situés les domaines de George Jean ainsi que la façon dont ses ancêtres ont constitué ces domaines. La deuxième partie relative au **temps** nous plongera dans cette seconde moitié du XVI^e siècle que traversera George Jean. Enfin la dernière partie nous parlera de l'**action** de George Jean et de ses réalisations, notamment la création de la ville de Phalsbourg.

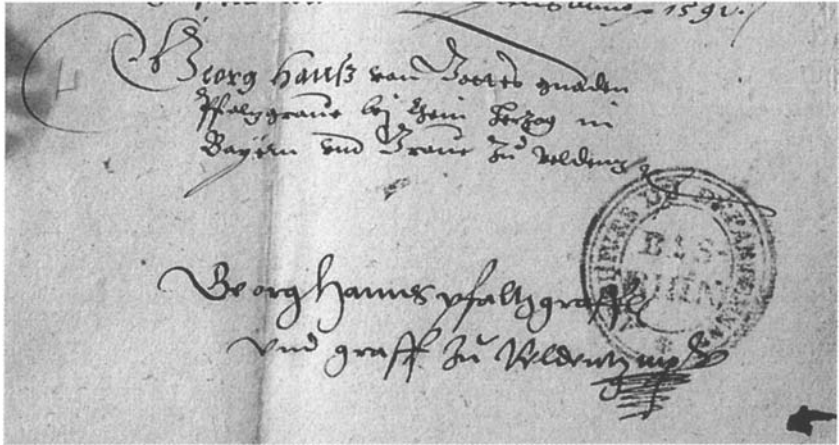
Les lieux

Une explication de texte

« *George Jean, par la grâce de Dieu, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, comte de Veldenz et de La Petite-Pierre.* »

Une explication de texte s'impose pour comprendre les titres de George Jean. *Veldenz*, *La Petite-Pierre*, deux petites villes⁽⁴⁾ qui

4) Voir page 341.



Titre et signature en main propre de George Jean.

Georg Hans von Gottes gnaden Pfalzgrau bey Rein Herzog in Bayern und Graue zu Veldenz.
 Signé : Georg Hanns pfaltzgraffe und graff zu Veldenz mp (*manu propria subscript*).

méritent le détour. *Comte palatin du Rhin, duc de Bavière*, deux titres qui nous entraînent dans l'histoire du Saint Empire Romain Germanique. *Par la grâce de Dieu* pour rappeler la constante référence à Dieu dans tout acte de la vie quotidienne des princes et... des manants.

Située dans une ancienne boucle de la Moselle, la ville de *Veldenz* (en latin *Valdentia de Vallidum antium*, ancienne vallée) contrôle une vallée qui permet un passage très aisé entre les collines de l'*Eifel* et les monts du *Hunsrück*. Là coulent les boucles de la Moselle entre Trèves et Coblenche. Le comté de Veldenz passe dans la famille palatine lors du mariage d'Anna de Veldenz, unique héritière de Frédéric III de Veldenz, et d'Étienne de Deux-Ponts⁽⁵⁾ (1385-1459), ancêtre de George Jean.

La Petite-Pierre contrôle un passage entre la plaine d'Alsace et le plateau lorrain. Les textes allemands du Moyen Âge parlent de *Lüzelstein*, littéralement *petite (lützel) pierre (Stein)*. Le comté de La Petite-Pierre entre dans la maison palatine au milieu du XV^e siècle.

4) On trouvera une manne d'informations sur la ville de Veldenz in *Heimat- und Weinfest der Grafschaft Veldenz*, n° 27 (1980) et n° 34 (1987). Quant à La Petite-Pierre, on consultera le cahier n° 66-67, *La Petite-Pierre, site, passé, monuments*, 1969, et le numéro hors-série 145 bis, *Pays d'Alsace, Études médiévales*, IV, 1986-87, par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs (SHASE). Les villes de Veldenz et La Petite-Pierre sont jumelées depuis 1987. Le point commun entre ces deux villes est, bien sûr, George Jean.

5) *Deux-Ponts*, en allemand *Zweibrücken*. La ville de Zweibrücken est voisine de la ville de Saarbrücken. On gardera le nom de Zweibrücken pour désigner la ville. Par contre on parlera du duché de Deux-Ponts, même si cette dénomination est postérieure à l'époque de George Jean.

George Jean est *duc de Bavière*. Ce titre remonte à l'an 1214, lorsque l'empereur germanique Frédéric II Hohenstaufen fiance Otton II de Wittelsbach, possesseur de la Bavière, à Agnès, héritière du comte palatin Henri de Braunschweig. La séparation entre la Bavière et le Palatinat a lieu un siècle plus tard, mais les comtes palatins du Rhin continuent de porter le titre de *ducs de Bavière*.

George Jean est *comte palatin du Rhin*. En fait George Jean fait partie de la dynastie des Wittelsbach, tout comme les princes électeurs palatins. La Bulle d'Or (1356) de l'empereur Charles IV de Luxembourg, précise le mode d'élection de l'empereur. Ce dernier est élu par sept princes électeurs, dont l'électeur palatin.

Par la grâce de Dieu. Dieu est omniprésent au XVI^e siècle et à l'époque de George Jean. Au sortir du XV^e siècle, la peste, les guerres, les famines accentuent le désarroi des chrétiens. L'angoisse de la mort, la peur du Jugement de Dieu et la terreur de l'enfer hantent les cœurs. Comment gagner son salut ?

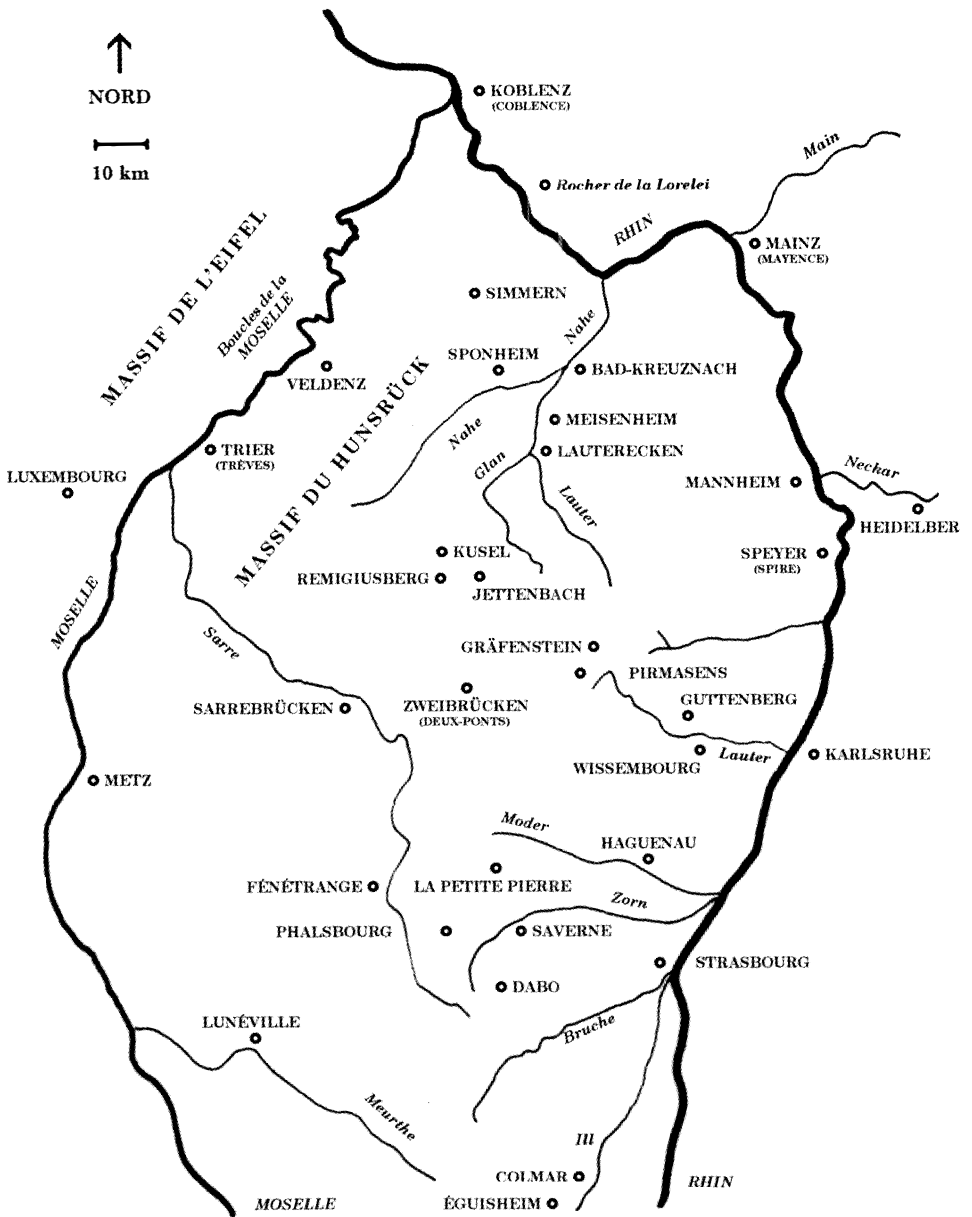
On se tourne vers la Vierge et les Saints et l'on accumule les indulgences. La piété sincère tend à se transformer en superstition. Mieux vaut acheter des indulgences que de faire l'aumône. Le trafic des indulgences, très lucratif pour l'Église, conduit à des abus qui scandalisent les chrétiens. Les temps sont mûrs pour un retour au « *pur Évangile* » prôné par le grand Érasme. Le temps de la *Réforme* est proche.

Les ancêtres de George Jean⁽⁶⁾

Le plus prestigieux, quant au titre, est Rupprecht, que nous traduirons par **Robert** (1352-1410), empereur de 1400 à 1410. Il fait de Heidelberg une ville universitaire et la capitale prestigieuse du Palatinat.

Il est curieux de noter que la pierre tombale de Robert est le seul des 55 monuments funéraires de l'église du Saint-Esprit à ne pas avoir été détruit lors du sac de Heidelberg par les troupes de Louis XIV en 1693.

6) On trouvera renseignements et bibliographie sur les ancêtres de George Jean dans la *Allgemeine Deutsche Biographie*. Cet ouvrage de référence donne, par ordre alphabétique, la biographie des principaux personnages de Bavière et du Palatinat, soit plus de 40 tomes édités entre 1875 et 1900. Cette œuvre gigantesque est remise à jour avec la *Neue Deutsche Biographie* commencée vers 1960 et toujours en cours. On en est, en 2002, à la lettre **P** ! La comparaison entre les articles consacrés à un même personnage dans les deux biographies est tout à fait passionnante. Elle rend compte de l'évolution du regard de l'historien sur le personnage. Ainsi, George Jean n'a pas l'honneur d'un article dans la *Allgemeine Deutsche Biographie*. Par contre, plus de deux pages (élogieuses) lui sont consacrées dans la *Neue Deutsche Biographie*.



Carte du WESTRICH avec les principaux lieux cités.

*Repères : Les villes de **METZ**, **STRASBOURG**, **TRÈVES**, **COBLENCE**, **MANNHEIM**.*

(Carte retravaillée par l'auteur à partir de la carte du cahier 66-67 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne, 1969.)

Étienne (1385-1459), fils de Robert, hérite du comté de Deux-Ponts. Par son mariage avec Anna de Veldenz, le comté de Veldenz entre dans la famille des Deux-Ponts. La capitale des possessions d'Anna de Veldenz est Meisenheim, cité médiévale admirablement préservée.

Louis I^{er} le Noir (1421-1489), fils d'Étienne, tâche de reconstituer l'unité du Westrich, et son mariage avec Jeanne de Croy, de la Maison de Bourgogne, vise à lier le destin du Westrich à celui de la puissante Bourgogne. Malheureusement il se heurte à son cousin, l'électeur palatin Frédéric le Victorieux, lequel met fin à ses ambitieux projets. Louis le Noir fait de Zweibrücken la capitale de ses États et une cité importante au cœur du Westrich. Louis obtient le titre de duc de l'empereur.

Alexandre (1462-1514), fils de Louis le Noir est le grand-père de George Jean. Alexandre de Deux-Ponts fait ériger dans la ville de Zweibrücken la plus intéressante église de style gothique tardif du palatinat. L'église est dégradée pendant la guerre de Trente Ans, détruite en 1677 par les troupes de Louis XIV. Reconstituée, elle porte, depuis 1817, le nom de *Alexanderkirche* en l'honneur de son fondateur. Là reposent les restes de nombreux descendants d'Alexandre.

En particulier ses fils Louis et Robert. Louis (1502-1532) règne sur le duché de Deux-Ponts jusqu'en 1532. Son fils Wolfgang n'a que six ans. C'est donc **Robert** (1504-1544), frère de Louis, qui devient tuteur du jeune Wolfgang et qui prend en mains les affaires du duché de Deux-Ponts.

Robert, tuteur du jeune Wolfgang, administre le duché avec habileté et compétence. Il assainit les finances et règle les conflits avec ses voisins par la négociation. Il introduit la Réforme dans le duché. Si Wolfgang vient à décéder, c'en est fini de la maison des Deux-Ponts. Robert décide alors de se marier pour assurer la continuité du duché. Il se marie avec Ursula de Kyrbourg dont les parents ont des attaches avec la région proche de La Petite-Pierre, en particulier avec Sarrewerden, Fénétrange, Diemeringen, Salm, etc.

Le 11 avril 1543, Ursula donne naissance à un fils prénommé **George Jean**. La même année, Wolfgang, devenu majeur, signe en faveur de Robert, « *en remerciement du tutorat fidèlement accompli* », le contrat de Marbourg⁷⁾. Par ce contrat, Robert entre défini

7) Theodor GÜMBEL, *Geschichte des Fürstentums Pfalz-Veldenz*, 1900, p. 18.

tivement en possession, pour lui et ses descendants, des propriétés suivantes (se reporter à la carte) :

1. **Lauterecken**, dépendances et château (environ 2000 hectares).
2. **Remigijsberg**, château Saint-Michel et couvent Saint-Rémi.
3. **Juridiction de Jettenbach** (environ 4000 hectares).
4. **Veldenz**, dépendances et château (4004 hectares).

Malheureusement, Robert de Veldenz, titre qui se justifie désormais, ne profite guère de ses biens puisqu'il décède le 27 juillet 1544. Il repose dans la *Alexanderkirche* à Zweibrücken.

La jeunesse de George Jean

En 1544, à la mort de son père Robert, comte de Veldenz, le petit George Jean est âgé d'à peine un an. Il est sous la tutelle de son cousin, Wolfgang de Deux-Ponts, qui l'emmène à Zweibrücken. Puis il rejoint Lauterecken, accompagné de son précepteur, Johann Philotus. En 1552, Wolfgang envoie George Jean et Anna sa sœur aînée, à Heidelberg, dans la célèbre université, pour achever leur éducation.

La Réforme protestante est définitivement mise en place dans le Palatinat sous le court règne du prince électeur Otton Henri, de 1556 à 1559. Une véritable mutation s'en suit pour l'université de Heidelberg. L'institution s'ouvre à l'humanisme. On y enseigne le grec, l'éthique, la physique, les mathématiques, la poétique et la rhétorique. On apprend les langues, les sciences naturelles, la philosophie. La médecine se tourne vers la pratique et l'observation, le droit canon n'est plus la seule discipline enseignée en faculté de Droit. Enfin les enseignants de la faculté de Théologie doivent prêter serment à la Confession d'Augsbourg, profession de foi luthérienne en 28 articles, exposée par Melanchthon devant Charles Quint à la diète impériale à Augsbourg, le 25 juin 1530.

En fait l'université devient « *eine fürstliche Hochschule*⁽⁸⁾ », une grande école au service des princes électeurs.

Dans ce contexte de profonde mutation, le 20 décembre 1557, George Jean est élu, pour une année, *recteur* de l'université de Heidelberg. Le collège des électeurs compte 98 membres qui élisent George Jean à l'unanimité. Le voici donc *PRIMUS HEIDELBER-*

8) *600 Jahre Ruprecht-Karl-Universität Heidelberg, 1386-1986*. Monographie sur l'université de Heidelberg. Voir aussi le très intéressant musée situé dans l'ancienne université de Heidelberg.

*GENSIUM RECTOR MAGNIFICENTISSIMUS EX AUGUSTA
FAMILIA PALATINA, premier recteur de l'université de Heidelberg
issu de l'auguste famille palatine*⁹⁾.

Il a 15 ans !

Parmi les électeurs, on peut citer Thomas Erastus, éminent docteur en médecine, qui succède à George Jean comme recteur à la tête de l'université, l'année suivante. C'est dire aussi la confiance que lui accorde le prince électeur palatin Otton Henri qui s'appuie sur George Jean pour négocier le tournant de l'université vers l'humanisme.

Le 28 décembre 1558, George Jean, en présence notamment du prince électeur Otton Henri, prononce un remarquable discours⁹⁾ où il souhaite à l'université d'être résolument tournée vers l'avenir, à jamais débarrassée du carcan de ses anciennes institutions, éclairée par la vraie foi et guidée par l'humanisme contemporain.

Cette période de la vie de George Jean, trop souvent négligée par les historiens du Palatinat, suggère un George Jean convaincu par les idées de la Réforme et séduit par les perspectives de la Renaissance.

L'ingenior qu'il sera plus tard se devine dans ce jeune homme.

Le mariage de George Jean

L'éducation de George Jean à la cour de l'électeur palatin à Heidelberg le conduit à voyager. Il parcourt l'Allemagne, la Pologne, séjourne en France, à la cour de Catherine de Médicis où il se lie d'amitié avec le duc d'Anjou, qui sera roi de France de 1574 à 1589, sous le nom de Henri III.

George Jean fait aussi un premier voyage en Suède, à la cour du grand roi Gustave Vasa (1496-1560). Ce dernier, d'une famille de la vieille noblesse suédoise, devient roi en 1523, est couronné à Uppsala en 1528 et institue la monarchie héréditaire. De son premier mariage avec Catherine de Saxe-Lauenbourg, il a un fils qui lui succèdera sous le nom d'Éric XIV. De son second mariage avec Marguerite de Lejonhufvud, il a trois fils, dont Jean et Charles, qui seront rois, ainsi que cinq filles, Catherine, Cécile, Anna Maria, Sophie et Élisabeth.

9) Carl BÜTTINGHAUSEN, *Miscella historiae Universitatis Heidelbergensis*, 1785. Cet ouvrage que l'on peut consulter à la BNU de Strasbourg reproduit les vingt pages du discours de George Jean et donne nombre de références.

George Jean a-t-il encore connu Gustave Vasa ? Rien n'est sûr. Mais ce jeune homme brillant, maîtrisant le latin et le grec, parlant l'allemand, le français et le suédois, langue qu'il apprend avec l'aide de l'épouse de l'ambassadeur de Suède en résidence à la cour du prince électeur, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, séduit la princesse suédoise Anna Maria Vasa, née le 18 juin 1545.

Les Maisons suédoise et palatine trouvent un accord et George Jean revient en Suède à l'automne de 1562 pour épouser la princesse Anna Maria le 12 décembre⁽¹⁰⁾ à Stockholm.

Ce mariage est le premier d'une longue série entre la Maison des Vasa et la Maison de Deux-Ponts.

George Jean a 19 ans, Anna Maria, 17 ans. Auparavant, le 13 octobre 1562, le contrat de mariage⁽¹⁰⁾ est signé à Stockholm. La princesse apporte à George Jean une dot d'un montant de **300.000 florins**, « *ainsi qu'il sied à une fille du roi de Suède*⁽¹¹⁾ ». Le montant de la dot d'une comtesse palatine oscille entre 5.000 et 28.000 florins, de sorte que George Jean fait partie des comtes palatins les plus riches de son temps.

Il offre, entre autres, à sa jeune femme la ville et le château de Lauterecken, l'église de Saint-Rémi et le château de Saint-Michel, ainsi que des revenus de la ville d'Alsenz. C'est le « *cadeau du matin* » (*Morgengabe*)... de la nuit de noces, confirmé par George Jean lors du contrat du 21 décembre 1562 à Stockholm⁽¹²⁾.

Anna Maria tiendra sa cour à Lauterecken après le décès de George Jean. Elle souhaitera reposer dans la crypte de l'église Saint-Rémi.

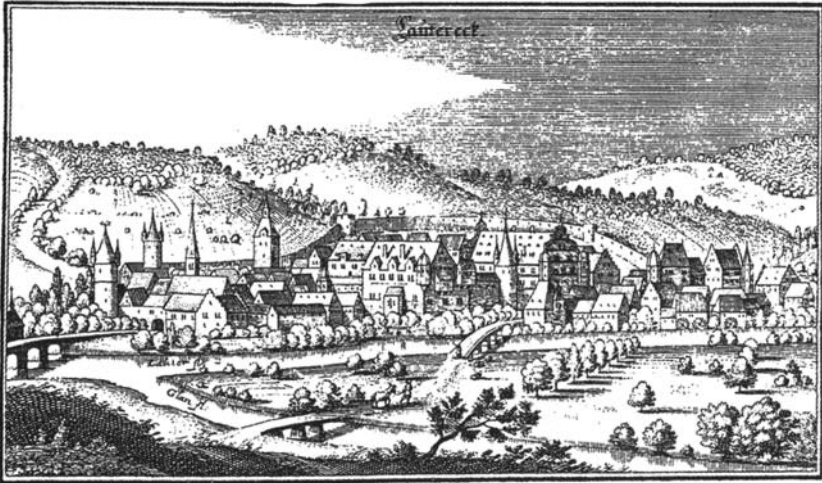
Les domaines de George Jean

Lors de son vingtième anniversaire, le 11 avril 1563, George Jean atteint sa majorité. Cependant la pleine jouissance de son héritage n'interviendra qu'en 1568. L'héritage de son père résulte du contrat de Marbourg. Cet héritage s'accroît lors du contrat de Heidelberg de 1553. Ce contrat attribue, entre autres, les comtés de La Petite-Pierre et de Sponheim aux Deux-Ponts. C'est donc, Wolfgang, le tuteur de George Jean, qui gère ces comtés. Le partage

10) Le contrat est scellé en date du 13 octobre 1562. Les historiens sont loin d'être unanimes quant à la date de ce mariage. La date du 12 décembre 1562, indiquée par Peter Fuchs in *Neue Deutsche Biographie, tome VI*, 1963, nous semble la plus plausible, car cette date précède de quelques jours le contrat de *Morgengabe* du 21 décembre 1562.

11) Georg WOLFRAM, *Annuaire*, 1908, p. 179.

12) Theodor GÜMBEL, *Geschichte des Fürstentums Pfalz-Veldenz*, 1900, p. 47.



Lautereck, copie d'une gravure de Mérian ou de l'école de Mérian, 1645.

Au centre de la gravure, l'ancien château, reconstruit par le père de George Jean, et le château Renaissance, construit à partir de 1610, par George Gustave, fils aîné de George Jean. L'auteur de la gravure a pris quelques libertés. Ainsi, seul le pont à l'extrême gauche est réel, les autres ponts n'ayant jamais existé, le château Renaissance a un étage de trop, etc. On aperçoit, à gauche, la flèche de l'église gothique primitive. (*Lauterecken, paroisse protestante de Phalsbourg*)

se concrétise en trois étapes⁽¹³⁾ à l'issue desquelles George Jean choisit le comté de La Petite-Pierre, tandis que Wolfgang hérite du riche comté de Sponheim sans verser le moindre *Pfennig* à George Jean. Ce que George Jean ne conteste pas. Il apparaît que le tutorat du duc de Deux-Ponts ne porte guère à critique. Wolfgang décède le 15 juin 1569.

George Jean, par contre, dès sa majorité en 1568, entre en procès avec l'électeur palatin Frédéric III de Simmern car il conteste la façon dont a été exécuté le contrat de Heidelberg. Pour tâcher de saisir l'argumentation de George Jean, il faut se reporter en l'an 1541.

A cette époque, George Jean n'est pas encore de ce monde, Wolfgang n'est pas majeur et c'est Robert, le futur père de George Jean, qui gère les affaires du duché de Deux-Ponts. Sans entrer dans les détails, l'électeur palatin n'a pas de descendance et l'extinction de la *vieille branche palatine* semble inéluctable. Il est donc urgent de faire face à une telle éventualité et de régler la succession de la vieille branche palatine. Cette succession ne peut aller qu'à l'une

13) Theodor GÜMBEL, *Geschichte des Fürstentums Pfalz-Veldenz*, 1900, p. 65 sq. Par ces contrats, les valeurs respectives des deux comtés sont estimés, le choix du comté est concédé par Wolfgang à George Jean et George Jean choisit le comté de La Petite-Pierre.

des deux autres branches palatines, les Simmern ou les Deux-Ponts. Les deux familles s'entendent et signent un contrat⁽¹⁴⁾ au couvent de Disibodenberg, le 21 février 1541. Ce contrat est signé par Robert pour les Deux-Ponts. Au terme de ce contrat, les Simmern recueillent la succession de la vieille branche palatine. C'est effectivement ce qui se produit. Lorsque Otton Henri décède en 1559, sans héritier, Frédéric III de Simmern devient prince électeur.

Le *Disibodenberger Vertrag* règle aussi le partage des biens de la vieille branche palatine. Disons pour simplifier que deux parts égales sont faites, entre les Simmern et les Deux-Ponts. En 1543, avec la naissance de George Jean, la branche des Veldenz commence son existence. Et voilà le raisonnement de George Jean : à partir du moment où la branche des Deux-Ponts se scinde en deux, la branche des Veldenz a droit au quart de l'héritage d'Otton Henri !

Le contrat de Heidelberg date de 1553, alors que George Jean n'est pas majeur. Ce contrat réserve une portion congrue aux Veldenz qui n'a rien à voir avec ce que laissait espérer le contrat de Disibodenberg.

Comme le contrat de Disibodenberg n'a pas été dénoncé, on comprend la démarche de George Jean qui revendique le quart de la succession d'Otton Henri. Ce sera en vain, pour lui et ses enfants.

A la fin de sa vie il constatera⁽¹⁵⁾ « *que trente années durant il a été privé de ses biens, qu'il a fait des dettes pour l'équivalent de 8 tonnes d'or, qu'il a dû vendre des propriétés... et que sa vie n'a été qu'une longue suite de tourments* ».

Tourmenté également ce XVI^e siècle dont nous allons préciser maintenant les grands événements.

Le temps

L'imprimerie et l'appel de 1568

Cette géniale invention, due à Gutenberg « *par inspiration divine* » selon Rabelais, se répand comme une traînée de poudre et fait passer l'Europe dans les temps modernes.

14) Idem, p. 14.

15) Theodor GÜMBEL, *Geschichte des Fürstentums Pfalz-Veldenz*, 1900, p. 78. Voir aussi F. K. von MOSER, *Fragmente von dem Leben, Schicksaalen, Abentheuren und Ende Herzog Georg Hansens...* in *Patriotisches Archiv für Deutschland, zwölfter und letzter Band*, 1790. Cet ouvrage détaille, entre autres, le contentieux entre George Jean et l'électeur palatin.

Lorsque George Jean décide, vers 1568, de fonder *Pfaltzburg* non loin du village d'Einhartshausen, sur le plateau lorrain, au débouché du col de Saverne, il lance une véritable campagne de publicité afin d'attirer dans sa ville de nombreux habitants à la recherche d'une vie meilleure en ces temps troublés par les guerres de religion.

Le support de cette campagne est un petit imprimé de douze pages de format A5, illustré de la gravure d'un Pfaltzburg imaginaire et qui expose le programme généreux du comte palatin pour sa ville. Le prospectus est diffusé dans le Westrich, contrée qui regroupe en partie l'Alsace du Nord, la Lorraine et le Palatinat. Et l'on y vient de loin : de Strasbourg, d'Andlau, de Worms, de Lorraine, de France, voire de Hollande !

Cet *Appel de 1568* expose le programme de George Jean, programme tout imprégné d'humanisme.

George Jean l'humaniste

La figure emblématique de ce mouvement, qui met l'homme au centre de toute étude, est Érasme de Rotterdam (vers 1469-1536). C'est un humanisme imprégné des Anciens, Grecs et Latins, de l'Écriture Sainte, de ferveur chrétienne et de quête du salut.

George Jean est un adepte convaincu de cet humanisme chrétien grâce auquel de profonds changements vont intervenir dans l'éducation, la religion et la politique.

L'**éducation** se doit de respecter la personnalité de l'enfant dans un dialogue entre le maître et l'élève.

On peut lire, dans l'*Appel de 1568* de George Jean : « *elles (les écoles) sont un jardin bien soigné dans lequel on plante toutes sortes de fleurs bien odorantes qui, avec le temps, donnent au Dieu tout-puissant dans son église et aux autorités dans le gouvernement un bon parfum ; cela veut dire que la jeunesse y est élevée dans la crainte de Dieu, la discipline et l'honnêteté pour qu'elle puisse ensuite diriger avec succès l'église et la chose publique* ».

La **religion** doit puiser sa force dans le libre examen des textes de la Bible traduits en langue vernaculaire pour être à la portée de tous. De cette démarche est issue la Réforme, initiée par Luther, finalement rejetée par Érasme.

Toujours dans l'*Appel de 1568*, on lit : « *la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse et de toute chose et la parole du salut*

Pfalzburgischer

Statt in der herrschafft Lützelstein an-
fang vnd diser zeit fundation, sampt irer kœnlicher
gelegenheit zû aller hande victualien vnd nahrung/ auch
gerechtigkeit/ Privilegien vnd freyheitē von Rôm.
Keyserlicher Majestat außgebracht vnd mit
Fürstlicher Durchleuchtigkeit
begabet.

Der h. Religion/ Schülen/ Veldtbaw/ Kauff-
manschaz/ Handwercker/ vnd sonst aller
handtierung vorstendig.



Allen denen so deren zû vnnnd von reissend/ insonderheit
einwohnung zûsuchen/ vnuerdrossen vnd lustig
würden/ nutzlich/ 1c.

Frontispice de l'imprimé diffusé par George Jean lors de la fondation de Pfalzburg.
L'appel porte la date de 1568. L'imprimeur et le lieu d'impression sont inconnus.
(Collection particulière)

Commencement de la ville de Pfalzburg dans le comté de La Petite-Pierre,
sa fondation en ce temps-ci, ainsi que sa situation favorable
à toute sorte d'approvisionnement et de nourriture, et aussi
ses droits, privilèges et franchises accordées par sa Majesté Impériale
et données par grâce princière.

Pour l'avancement de la sainte religion, des écoles,
de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat
et de toute espèce d'autres métiers.

[Gravure sur bois représentant un Pfalzburg imaginaire.]

Publication utile à tous ceux qui viennent et s'en vont en particulier
à ceux qui ont envie et ne dédaignent pas d'y chercher un habitat.

(Traduction du Pasteur G. Koch, in *Phalsbourg*, cahier 70-71, SHASE, 1970.)

doit être annoncée, répandue, développée et gardée pure par chacun mais en particulier par l'autorité supérieure servante de Dieu... ainsi la parole de Dieu qui donne le salut éternel y sera prêchée... pure, claire, simple et sans fraude suivant les écrits des prophètes et des apôtres... ».

La **politique** doit viser la paix et l'union entre les peuples, objectif resté, hélas, théorique.

Voyant la France déchirée par les Guerres de Religion, George Jean de Veldenz envoie en 1589 un imprimé¹⁶⁾, en langue française, aux chefs des différents partis religieux, intitulé :

« Envoy aux Estats de la France desolée, pour la paix : afin que par moyens assurés & legitimes icelle puisse avoir repos & de réchef florir en son premier estre & excellente renommée & que le sang des Chrestiens ne soit plus si inhumainement espandu de tout costé. Par l'Excel. du Duc George, par la grace de Dieu, Palatin du Rhin, Duc de Baviere, Conte de Veldenz, Lutzstein, Lautereck, Guttenberg, Remsberg, Steindal &c. Luc. 11. Mar. 3. *Omne regnum in se divisum desolabitur & domus supra domum cadet.* » MDLXXXIX. in 4to. »

Les versets 11.17 de Luc et 3.24 de Marc, se veulent un vibrant appel à la paix : « *tout royaume divisé contre lui-même court à la ruine et ses maisons croulent l'une sur l'autre.* »

Moser, qui cite cet imprimé, nous donne le jugement suivant sur George Jean, précisant ainsi la façon dont George Jean est perçu par les historiens de la fin du XVIII^e siècle : « *... que transparaît chez George Jean le caractère entier d'un rêveur et aventurier en politique et que l'on peut considérer comme un bienfait de la Providence qu'il n'ait été que comte de Veldenz* ».

Moser poursuit : « *Les historiens du Palatinat l'on surnommé l'Ingénieur, cette louange, si louange il y a, est indéniable. George Jean fut ein deutscher St-Pierre, un authentique Docteur en politique, sans compter tout ce qu'il a fait publier, une quarantaine de tomes, dont certains ont porté du fruit. Cependant quelle n'aurait été sa renommée si la postérité l'avait surnommé le Judicieux* ».

Les historiens ont appelé George Jean, *l'Ingénieur*, d'abord par dérision, car ses projets, trop en avance sur son temps, restaient incompris, ensuite à juste titre lorsque, quelques siècles plus tard,

16) F. K. von MOSER, *Fragmente von dem Leben, Schicksaalen, Abentheuren und Ende Herzog Georg Hansens...* in *Patriotisches Archiv für Deutschland, zwölfter und letzter Band*, 1790.

certaines de ses utopies se sont concrétisées (canal de la Marne au Rhin). Les historiens modernes rendront enfin hommage à George Jean en lui donnant dans la *Neue Deutsche Biographie* (*Nouvelle biographie allemande*), rédigée, nous l'avons déjà signalé, à partir de 1960, le titre de « *Georg Johann I. der Scharfsinnige* », (*George Jean, le Perspicace*).

George Jean l'ingénieur, première version

Gustave Els traduit bien cette situation⁽¹⁷⁾ : « *ses nombreuses utopies, à la manière d'un Léonard de Vinci, l'ont fait surnommer par dérision l'Ingénieur. Il était trop en avance sur son temps* ».

Dans une lettre⁽¹⁸⁾ au roi de France, Henri III, George Jean propose quelques inventions « *à la Léonard* », par exemple : une machine pour enlever dans les airs dix personnes et 400 tonnes de matériel de guerre, une invention pour établir en moins de 24 heures un pont au-dessus d'un fleuve de mille pieds (300 m) de large, une façon d'armer l'infanterie de telle sorte que mille hommes à pied puissent résister à mille cavaliers, etc. Henri III lui fait savoir qu'il n'a pas l'usage de ces inventions !

George Jean a pour conseiller Michel Toxités (1514-1581), personnage ambigu, autant poète et humaniste que médecin et alchimiste. Toxités est un ami du grand humaniste Jean Sturm, directeur de 1538 à 1581 de la Haute École, aujourd'hui Gymnase Jean Sturm. Cette école est créée à Strasbourg en 1538, par Martin Bucer, et Toxités y enseigne le latin et le grec de 1542 à 1545. Toxités est un fervent adepte de Paracelse dont il diffuse les écrits. George Jean adhère sans doute à cette alchimie de Paracelse que lui fait connaître Michel Toxités. L'intérêt de George Jean pour l'Alchimie complète alors ce portrait d'une *ingénieur*, sorte de *savant cosinus*, version XVI^e siècle, qui peut prêter à sourire, quoique ?

George Jean le perspicace

George Jean se met avant tout au service de sa patrie, ce qu'il résume dans la formule⁽¹⁹⁾ « *Bien plus me sont la crainte de Dieu, le service de ma Patrie et mon honneur que la fortune* ».

Ce qui conduit George Jean à proposer à l'empereur nombre de réformes, entre autres dans les domaines des finances, de la jus-

17) Gustav ELS, *Graf Georg Hans I. von Pfalz-Veldenz, Lebensbild eines deutschen Fürsten im 16. Jahrhundert* in *Heimatkalender Kreis Bernkastel*, 1960.

18) MOSER, *Fragmente...* in *Patriotisches Archiv für Deutschland*, 1790, p. 79.

19) Georg WOLFRAM, *Annuaire*, 1908, p. 200.

tice, de l'éducation, qui resteront comme autant de lettres mortes, de son vivant du moins. George Jean est conscient que l'Empire est condamné au déclin si l'empereur n'a pas la volonté d'en faire une nation moderne, une puissance centralisée, comme la France le deviendra sous Richelieu.

Une flotte impériale

Dans cette optique, George Jean propose de restaurer la puissance commerciale de la ligue hanséatique grâce à la création, par un décret de l'empereur, d'une flotte impériale. Cette flotte impériale aurait pour mission de purger la *Mare Septentrionale* et la *Mare Germanicum*, aujourd'hui Mer du Nord et Mer Baltique, de ses pirates, de protéger le commerce et ainsi, de permettre la levée et le recouvrement de nouveaux impôts et droits de douane pour le plus grand bien des finances de l'Empire. Que George Jean se propose d'être l'amiral de cette flotte impériale ne nous surprend guère et nous rend le personnage plutôt sympathique.

Une soixantaine d'années plus tard, pendant la terrible Guerre de Trente Ans, Wallenstein est nommé *Amiral des Mers Baltique et Océane*, au service de l'empereur.

Un projet de réforme de la Justice

En 1568, George Jean entre en pleine possession de son héritage, réglé par le contrat de Heidelberg de 1553, et entre en procès avec l'électeur palatin. Ce procès empoisonne la vie de George Jean, le conduit à s'endetter, « *à nourrir des avocats, à faire imprimer nombre de feuillets pour, en fin de compte, constater que la justice de l'Empire n'est qu'écume à la bouche et que depuis le commencement du monde, jamais un loup n'a mordu un autre loup* »⁽²⁰⁾.

Cette amère expérience le conduit à proposer en 1586, à la diète de l'Empire rassemblée à Worms, un projet de réforme de la justice, cahier de 55 pages manuscrites, retrouvé et publié⁽²¹⁾ par Friedrich von Weech.

Sans entrer dans les détails, citons simplement le développement d'un point que George Jean estime essentiel, à savoir que « *lex sine executione nulla lex sit* » (*il n'y a de loi que dans l'exécution de la loi*).

20) MOSER, *Fragmente...* in *Patriotisches Archiv für Deutschland*, 1790, p. 66.

21) Friedrich von WEECH, *Ein Projekt zur Reform der Reichsjustiz aus dem 16. Jahrhundert*, in *Neue Heidelberger Jahrbücher*, 1893.

George Jean partage les plaignants en trois catégories :

« Le premier parti est celui de l'homme du peuple et des chevaliers ordinaires ; contre ces plaignants, la justice est prompte et expéditive...

Le deuxième parti est celui des comtes et princes de l'Empire envers lesquels les décisions de la justice sont d'autant plus lentes à s'appliquer que les plaignants sont puissants...

Le troisième parti est celui des princes électeurs que la justice ne peut contraindre... ».

Et George Jean d'illustrer son propos d'exemples probants !

Friedrich von Weech cerne bien l'esprit de cette réforme : *« Les propositions du comte palatin n'ont pas eu de retentissement, la justice de l'Empire... a souffert du mal incurable d'une organisation déficiente. Il n'est pas sans intérêt cependant de lire comment, il y a 300 ans, un prince allemand a mis en lumière sans ménagements et avec une grande acuité, le dysfonctionnement de la justice de l'Empire et sa réforme aurait pu remédier à ce mal s'il avait existé jadis une opinion publique ».*

L'éducation du Prince

George Jean propose une école où les enfants des comtes palatins recevraient ensemble la même instruction, dispensée par les différents précepteurs employés par ces comtes. Sortiraient de cette école des jeunes gens compétents dans maints domaines. En complément à cette éducation, les voyages en pays étrangers qui, on le sait, forment la jeunesse.

George Jean apporte la précision suivante : quand les fils sont envoyés en pays étrangers⁽²²⁾, *« ils ne doivent pas dénoter par un luxe inutile, ni accepter de pratiques inconvenantes et blâmables, et avoir sans cesse à l'esprit qu'ils sont des princes allemands auxquels il sied de montrer fidélité et foi, loyauté et courage en toutes circonstances ».*

George Jean suggère que toute charge vacante soit occupée par des membres de la maison princière⁽²²⁾ *« afin qu'ils exercent cette fonction comme un employé ordinaire. Et ce, pour apprendre, comprendre et faire respecter les nécessités de la patrie ».*

G. Wolfram conclut⁽²²⁾ : *« Il faudra attendre le roi-sergent Frédéric Guillaume I^{er} de Prusse pour retrouver dans la nation allemande une aussi haute conception des devoirs d'un prince ».*

22) Georg WOLFRAM, *Annuaire*, 1908, p. 180-81.

George Jean et la Réforme

Le comté de La Petite-Pierre fait partie des domaines du prince électeur depuis 1460. En 1553, le contrat de Heidelberg le transmet aux branches de Deux-Ponts et de Veldenz. George Jean le récupère en 1567.

C'est le prince électeur Otton Henri qui fait effectivement entrer la Réforme dans le Palatinat, de sorte que la Réforme luthérienne est en voie de gagner le comté de La Petite-Pierre lorsque ce comté passe à George Jean.

Dès 1555, George Jean a pour précepteur Jean Philotus, réfugié français ayant fait de brillantes études à l'université de Paris puis à Strasbourg, études couronnées à Heidelberg par le grade de docteur. Jean Philotus est un disciple de Conrad Hubert, ami et fidèle secrétaire de Martin Bucer. Il reste au service de George Jean, et sans doute est-il l'inspirateur de l'*Appel de 1568*, sur la fondation de Phalsbourg.

La Réforme dans l'APPEL de 1568

Dans l'*Appel de 1568*, on peut lire les recommandations suivantes de George Jean, dans la traduction du Pasteur Koch⁽²³⁾ :

« (page 7, fin) *Premièrement la crainte de Dieu est le commencement de la (page 8) sagesse et de toute chose, et la parole du salut doit être annoncée, répandue, développée et gardée pure par chacun, mais en particulier par l'autorité supérieure servante de Dieu ; cela fait partie de ses fonctions, et comme nous savons bien nous souvenir de notre vocation et fonction, nous voulons avec l'aide de Dieu et du Saint-Esprit munir l'église de notre future ville de Phalsbourg de bons prédicateurs chrétiens qui craignent Dieu, en nombre proportionnel à l'importance de la communauté ; ainsi la parole de Dieu qui donne le salut éternel y sera prêchée comme chez tous nos autres subordonnés, pure, claire, simple et sans fraude suivant les écrits des prophètes et des apôtres et selon la Confession présentée par les États protestants à Charles Quint à Augsbourg en l'an 1530 ; de même les sacrements y seront célébrés suivant l'institution de notre Seigneur Jésus-Christ ; les cérémonies chrétiennes s'y déroutent selon l'enseignement de Paul et la discipline et l'ordre chrétien seront maintenus.*

Nous voulons aussi établir une inspection sérieuse, pour que nos sujets soient épargnés par toutes sortes de disputes subtiles et inutiles et par des divisions menaçantes et qu'ils soient main-

23) Gustave KOCH, *L'appel de 1568 in Phalsbourg, cahier 70-71, SHASE, 1970.*

tenus dans la simplicité chrétienne et la compréhension simple et pure de la parole de Dieu; nous l'avons fait ainsi jusqu'à présent par la grâce de Dieu (page 9, début) et prions avec ardeur le Dieu tout-puissant pour que nous puissions persévérer.

Si cependant, et malgré notre volonté, tant à Phalsbourg que dans d'autres de nos bailliages et bourgs une erreur survenait dans l'enseignement ou dans les rites de l'Église, nous saurons bien nous comporter chrétiennement, avec l'aide de certains ou de tous nos théologiens que nous convoquerons, voire si nécessaire, de nos théologiens voisins, comme c'était déjà l'usage dans l'ancienne Église ».

Une inspection sérieuse

Gümbel⁽²⁴⁾ nous rapporte quelques-unes des recommandations consécutives à l'inspection d'une paroisse :

« Il faut s'appliquer à communier plus souvent... Jeunes et vieux doivent s'appliquer à apprendre le catéchisme... De même ils doivent apprendre les cantiques pour les chanter ensemble à l'église... Personne ne doit sortir de l'église avant la bénédiction finale... Le pasteur doit veiller à faire ranger et balayer le cimetière... Le blasphème et l'ivresse sont scandaleux. Le pasteur et les censeurs y seront attentifs et si les remontrances sont sans effet, le magistrat sera prévenu ».

La Constitution Religieuse de 1574

Dagobert Fischer⁽²⁵⁾ nous rapporte l'organisation religieuse dans le comté de La Petite-Pierre :

« L'état ecclésiastique de la confession d'Augsbourg comprenait sept paroisses : Lülzelstein (La Petite-Pierre), Dürstel, Hambach (Waldhambach), Lohr, Tieffenbach, Weinbourg et Wintersberg (Wintersbourg). Les églises, les biens ecclésiastiques, les pasteurs et les instituteurs étaient placés sous la surveillance immédiate d'un superintendant faisant fonctions d'inspecteur ecclésiastique. Le comte palatin George-Jean I^{er} de Veldenz, loin... d'incorporer au domaine de l'État les biens des églises, leur avait maintenu leur destination religieuse ; ces biens sont restés biens d'église comme ils l'étaient avant la Réforme, seulement leur affectation a été appropriée aux exigences et aux principes de la nouvelle religion. Le palatin leur a maintenu leur nature et leur caractère primordiaux et les a affectés à l'entretien des pasteurs, à la sustentation des séminaristes, et à l'entretien des édifices

24) Theodor GÜMBEL, *Geschichte des Fürstentums Pfalz-Veldenz*, 1900, p. 92 sq.

25) Dagobert FISCHER, *Le comté de La Petite-Pierre sous la branche palatine de Veldenz in Revue d'Alsace*, 1880, p. 463.

religieux, des presbytères et des maisons d'école du comté. Comme seigneur territorial il était investi de tous les droits de juridiction, d'administration et de haute tutelle qui jusqu'alors avaient été exercés par l'évêque ».

Le devoir de paix

George Jean, aura, sa vie durant le souci de l'unité des chrétiens. Moser⁽²⁶⁾ indique un imprimé in-quarto en langue allemande de George Jean traduit en français par George Jean et dont il ne subsiste que le titre en français : « *Moyen de la Paix & toute Police Chretienne & Civile, pour enlever tous dangers & ramener chacun à vraye foy Chretienne, vie & obeissance ecclesiastique & politique* ».

George Jean envoie cet imprimé, daté de 1589, au nouveau roi de France, Henri IV, avec l'avertissement que si rien n'est fait dans le sens de cette paix, tous les sujets du roi seront déclarés athés.

Moser fait part également d'un « *Avertissement de l'Imprimeur* », au recto de la page de titre, qu'il attribue sans hésitation à George Jean :

« Et veu que cette impression vient d'Allemagne, Vous prions le tout entendre à la meilleure part & ne vous tant amuser aux fautes, si aucune y étoit, qu'à bien entendre & remarquer l'intention sincere & très necessaire de l'Auteur, la substance & utilité, comme votre propre très-urgent profit, salut, secours, repos & paix, tant au corps qu'à l'Ame, lequel (imprimé) par ce Prince tant illustre, sage, Chrétien & pacifique (George Jean), Vous (Henri IV) est consacre & de par nous humblement & de bon cœur, avec toute due obeissance à notre meilleur possible imprimé, ne vous est envoyé & dedié pour en tirer honneur ou profit temporel, mais tant seulement, afin de vous faire paroître le zele chrétien, auquel en cas de necessité sommes tous obligé ».

George Jean propose même des modèles de prières, ainsi cette prière pour la consécration rapportée par Gumbel⁽²⁷⁾ : « *Seigneur, aides-nous à accueillir d'un cœur pur le pain que nous mangeons, et que ce don périssable soit pour nous une éternelle consolation. Seigneur, ton corps que j'ai mangé, ton sang que j'ai bu, qu'ils ravi-vent mon corps et me purifient de la souillure de tout péché* ».

On retrouve, bien sûr ici, George Jean l'humaniste, fervent partisan de la Réforme.

26) MOSER, *Fragmente...* in *Patriotisches Archiv für Deutschland*, 1790, p. 87.

27) Theodor GÜMBEL, *Geschichte des Fürstentums Pfalz-Veldenz*, 1900, p. 92 sq.

George Jean, prince du Saint Empire

George Jean est le premier à comprendre l'importance stratégique du village d'Einhartshausen au débouché du col de Saverne. Il y crée sa ville *Pfaltzburg*, « car - peut-on lire dans l'*Appel de 1568* - *premièrement cette place est une route importante et un passage obligatoire de France, des Pays-Bas, de Lorraine, du Westrich et d'autres lieux et pays environnants, pour l'entrée et la sortie de l'Alsace et des pays d'alentour en amont et aval du Rhin* ».

Les trois sièges que subira la ville du comte palatin en 1814, 1815 et 1870 lui donneront, hélas, ô combien raison !

Maximilien II (1527-1576) et la fondation de Phalsbourg

La date retenue pour la fondation de Pfaltzburg, ville créée par George Jean, est celle du 27 septembre 1570, date du décret de l'empereur Maximilien II (1527-1576) confirmant les privilèges promis par George Jean à sa ville, notamment la tenue de deux foires annuelles et celle d'un marché hebdomadaire.

Maximilien est parfaitement conscient de l'intérêt pour l'Empire de la nouvelle ville que fait édifier George Jean. Cette nouvelle cité peut faire barrage aux ambitions françaises sur l'Alsace et le Rhin. Il demande donc, dans une lettre⁽²⁸⁾ du 4 décembre 1570, aux voisins de George Jean de l'aider dans son projet. Sont concernés entre autres, l'évêque de Strasbourg, les comtes de Hanau, père et fils, le seigneur de Fleckenstein.

Rodolphe II (1552-1612), fils de Maximilien II, devient empereur en 1576. Il aura en charge la destinée de Phalsbourg, lorsque George Jean, criblé de dettes, se voit contraint d'envisager la vente de sa ville.

Les recommandations de Maximilien, demandant aux voisins de George Jean de l'aider dans l'achèvement de Phalsbourg, sont reprises par Rodolphe⁽²⁹⁾ et restent, elles aussi lettre morte. D'autres tentatives pour sauver Phalsbourg échoueront, parfaite illustration du pouvoir tout théorique de l'empereur.

George Jean et les Vasa, rois de Suède

Les Vasa font entrer la Suède dans le concert des nations européennes grâce à une politique d'alliances avec le proche Empire. Le

28) Georg WOLFRAM, *Annuaire*, 1908, p. 232.

29) *Ibid.*, *Annuaire*, 1908, p. 259.

mariage de George Jean avec la princesse Anna Maria en 1562 est le premier d'une longue série d'alliances.

Lorsque Gustave Vasa décède, le 29 septembre 1560, conformément à son testament, lui succède au trône de Suède sous le nom d'Éric XIV, son fils aîné, né du premier mariage avec Catherine de Saxe-Lauenbourg,

Éric XIV (1533-1577) épouse une roturière et entre en conflit avec la noblesse de Suède. En 1568, il est déposé par ses demi-frères, Jean et Charles, également beaux-frères de George Jean.

George Jean fait allusion à Éric XIV dans une lettre⁽³⁰⁾ du 11 novembre 1581 qu'il écrit à son ami Henri III, roi de France, lettre dans laquelle il conseille au puissant monarque de « ... soulager son pauvre peuple. Nous ajoutons aussi un exemple, que voyant le desordre que notre beaufrère le Roy de Suede faisoit, Nous l'avions admoneté deux ans devant sa prison de toutes les fautes, qu'il commettoit envers son peuple, lui ne voulant pas prendre l'admonition de suivre le conseil, tomba en même inconvénient que nous l'avions prémoneté ; après en sa prison, il l'a bien reconnu et plusieurs fois répété : Oh ! si j'eusse reçu le bon conseil de mon beaufrère, je ne fusse pas là ou je suis maintenant et qu'il connoissoit à cette heure, quelle différence qu'il y avoit entre les serviteurs & amis, qui ne faisoient qu'approuver les volontés de leurs Maitres, fussent bonnes ou mauvaises, et entre ceux là, qui avec une ferveur disconseilloient les mauvaises entreprises de leurs Maitres... ».

Jean III (1537-1592) remplace Éric XIV sur le trône de Suède. Il mène une politique extérieure active et fait participer la Suède aux affaires européennes. Charles, frère de Jean III, qui sera roi de Suède en 1604, se marie en 1579 avec la princesse Anna Maria, fille de l'électeur palatin Louis VI.

1579 : le mariage de Charles Vasa, beau-frère de George Jean

Le 11 mai 1579, à Heidelberg, Charles épouse donc en première noce la princesse palatine Anna Maria, fille de l'électeur palatin Louis VI. George Jean et son épouse Anna Maria Vasa (ne pas confondre avec la précédente...) ont négocié cette alliance⁽³¹⁾ en 1578, lors d'une visite de Charles à sa sœur à La Petite-Pierre. Cette

30) Lettre du 11 novembre 1581, citée par MOSER, *Fragmente...* in *Patriotisches Archiv für Deutschland*, 1790, p. 137. Lettre transcrite aussi par Arthur Benoît, *musée de Phalsbourg*.

31) Charles UNGERER, *Birlenbach, les Suédois en Alsace du Nord* in *L'Outre-Forêt, revue d'histoire de l'Alsace du Nord*, juin 1973.

union rehausse le prestige de la maison palatine. Les sujets de l'électeur et des princes protestants allemands sont rassurés par cette alliance avec le puissant duc Charles tout acquis à la Réforme.

Le banquet des noces est extraordinaire et l'on rapporte⁽³²⁾ « qu'il a été consommé du vin jusqu'à plus soif ».

George Jean et l'électeur Louis se tiennent aux côtés de Charles lors de la prestigieuse cérémonie, rapportée par le pasteur de Heidelberg, Marcus zu Lamm, témoin oculaire de l'événement.

La princesse Anna Maria Vasa, épouse de George Jean, est absente de cette cérémonie puisqu'elle accouchera, le 9 juin 1579, de son neuvième enfant, une fille prénommée, bien sûr, Marie Anna. C'est fort dommage, car elle eût sans doute été croquée par Marcus zu Lamm.

A l'occasion de ce mariage, George Jean demande à Johann Disque, maire de Phalsbourg, de convaincre les bourgeois de cette ville de lui avancer la somme de 1000 florins comme participation à ses frais de déplacement et de représentation. Les archives départementales du Bas-Rhin conservent la lettre suivante, en date du 29 avril 1579, dont voici quelques extraits assez savoureux⁽³³⁾ :

« Monseigneur et tres illustre prince.

Selon le commandement de votre Excellence j'ay faict convenir les principaulz bourgeois de ceste ville qui se sont trouvez presents en ce lieu : ausquelz en general j'ay declaré le contenu de vostre mandement, et apres icelluy declaré je leur ay donné espace de temps environ demye heure d'y adviser entre eux mesmes et me donner suffisante responce.

... Ce n'a esté sans bien leur remonstrer la bonne voulunté que vostre dicte Excellence avoit de leur restituer et mesme moy mesme me présenter pour respondant de ce qu'ilz presteroyent a votre dicte Excellence... ».

Lors d'une demande de ce genre d'un prince à ses sujets, l'habitude du prince est de transformer ces prêts en dons, ce qui est tout bénéfique pour ledit prince. On peut comprendre que les bourgeois manifestent quelques réticences à participer au financement du voyage de George Jean à Heidelberg et se montrent fort inventifs pour trouver des excuses les soustrayant à cette taxe princière ! Jugez-en plutôt sur les quelques extraits suivants.

32) Frieder HEPP, *Religion und Herrschaft in der Kurpfalz um 1600, Aus der Sicht des Heidelberger Kiechenrates Dr. Marcus zu Lamm (1544-1606)*, 1993, p. 112. Cet ouvrage est très intéressant car il traduit le point de vue du pasteur Marcus zu Lamm, contemporain de ces événements et aquarelliste de talent.

33) Georg WOLFRAM, *Annuaire*, 1910, p. 403 sq.



Mariage à Heidelberg de Charles, beau-frère de George Jean et futur Charles IX, roi de Suède, avec Anna Maria, fille du prince électeur Louis VI, le 11 mai 1579. Le duc Charles a fière allure sur son destrier gris. Il est flanqué, à sa droite de son futur beau-père et, à sa gauche, de son beau-frère, George Jean de Veldenz. Thesaurus Picturarum, Marcus zu Lamm, avec l'aimable autorisation de la *Hessische Landes- und Hochschulbibliothek, Darmstadt*.

« Rolle des principaulz bourgeois de ceste ville de Pfalzburg qui ont offert pour le prest de Monseigneur et tres illustre prince etc. etc. Jan le boucher alleguant ses bastiments qu'il a faict faire et ses debtes, dict qu'il ne peult rien donner. Martin, cordonnier disans aussy qu'il a achepté sa maison, et autres raisons, n'a offert que 12 batzen Maistre Hubert Schneider disans qu'il est grandement redevable, et aussy qu'il a basti, a dict qu'il n'avoit point maintenant d'argent.

Claude Schmidt dict qu'il est fort pauvre pour le present, n'a rien offert.

André Michel, hoste de la pomme d'or alleguans sa pauvreté et debtes a toutefois offert 1 florin.

Jacob Wirdt a dict que Vostre Excellence luy estoit redevable et pourtant n'a rien offert.

Jean de Graveline (a offert) 10 florins.

Michel Symon a dict qu'il n'avoit poinct d'argent.

Allart dict qu'il est en plus grande necessité d'argent qu'il fust jamais et mallade

Menginet prie Vostre Excellence estre excusé d'autant qu'il a este volé sur les chemins et aussy que Vostre Excellence luy doibt.

*De Pfalzburg, ce 29^e d'apvril 1579. De Vostre Excellence
Le tres humble et tres obéissant serviteur Disqué. »*

George Jean voisin du duc de Lorraine et du roi de France

Vers 1584, George Jean, criblé de dettes, est contraint de vendre Phalsbourg au duc de Lorraine, Charles III. La Lorraine est terre d'Empire, mais le duc est soupçonné d'être favorable au roi de France, ce qui vaut à George Jean de vives critiques de la part des princes de l'Empire, notamment des princes électeurs, qui l'accusent d'ouvrir un passage vers l'Alsace aux troupes françaises.

En 1552, le roi de France Henri II occupe les évêchés de Metz Toul et Verdun, lors du *Voyage d'Allemagne*. Charles Quint réagit en mettant le siège devant Metz. La ville résiste et Charles Quint se voit contraint de lever le siège fin décembre 1552.

L'importance stratégique de Metz apparaît à Henri II. Désormais, les rois de France mettront tout en œuvre pour conserver les évêchés et s'intéresseront de près aux affaires des pays entre Meuse et Rhin.

On peut illustrer ce nouvel intérêt de la France pour les régions de l'Est par le conflit entre George Jean et l'un de ses voisins, le baron Africain d'Haussonville, seigneur de Turquenstein, à propos des droits de protection (« *Schirmsgerechtigait*⁽³⁴⁾ ») des marchands et des pèlerins du prieuré voisin de Saint-Quirin. Cet épisode est relaté en détail par Jacques-Henri Heck, dans les *Cahiers Lorrains*, 1992, n° 1.

Voici l'affaire en quelques mots : les comtes de La Petite-Pierre exercent le droit de protection sur le prieuré de Saint-Quirin,

34) Georg WOLFRAM, *Annuaire*, 1908, p. 208 sq.

filiale de l'abbaye de Marmoutier, depuis le XV^e siècle. Ce droit passe à George Jean. En 1566, d'Haussonville, agissant pour le compte du cardinal de Metz, favorable à la France, saccage les forêts du prieuré et vole du foin.

Affaire bénigne ? Voire...

L'abbé de Marmoutier se plaint à George Jean, ce dernier proteste auprès du baron d'Haussonville, lequel saisit la juridiction épiscopale de Vic, laquelle dépend de Metz et rejette, bien sûr, la réclamation de George Jean.

George Jean comprend la manœuvre. Si le prieuré passe sous contrôle de l'évêque de Metz, la voie vers l'Alsace par Einhartshausen (où son seigneur édifiera Phalsbourg) est libre pour un « *puissant voisin* » (le duc de Lorraine ? le roi de France ?).

George Jean avertit l'empereur qu'il veuille bien lui donner les moyens de ramener Saint-Quirin dans l'Empire.

Comment se termine effectivement ce conflit entre George Jean et d'Haussonville ? On sait que George Jean retrouve la jouissance de ses droits sur Saint-Quirin, puisque ces droits figurent dans l'acte de vente de la Seigneurie de Phalsbourg au duc de Lorraine en 1584.

George Jean et les guerres de religion

Le massacre de la Saint-Barthélemy a lieu dans la nuit de 23 au 24 août 1572. De Baudrier, représentant de George Jean à Phalsbourg, envoie à son seigneur un rapport⁽³⁵⁾ daté du 6 octobre 1572, et qui rend compte des événements de la Saint-Barthélemy.

« Mon seigneur. Depuis les dernières lettres escriptes a vostre seigneurie ie n'ay cessai d'estre pensif et melancolique pour la craincte que i'ay que ces troubles et trahisons ne soient cause d'esmouvoir toute la chrestianté... J'envoye a vostre seigneurie la declaration du roy de France imprimée de la cause de la mort de mons^r l'amiral ou tout a plain ce reconnoist la bonne volonte contre ceux de la religion.

Et combien qu'au paravant vostre seigneurie avoit entendu que le sieur amiral avoit esté blessé en son logis, depuis on a sceu a la verite qu'il fut tir d'une harquebouse en retournant du Louvre en son logis...

Ceux de la religion a Lion, Troye, Orleans, Chaalons, Rouan ont esté massacrez ; depuis le massacre des villes que i'ay escri a vostre seigneurie en mes precedantes lettres ».

35) Georg WOLFRAM, *Annuaire*, 1908, p. 243.

Dans cette même lettre, De Baudrier rapporte que : « *Monsr de Chambrey ayant trouvé façon de sortir de Paris en la compagnie du jeusne comte de Hanau estudiant a Paris par le moyen de Languet fut rattaché en poste a douze lieüe de Paris par Bassompierre et le comte de Mansfeld, fils du gouverneur de Luxembourg, lesquels le remenerent a Paris rançonner pour 1.400 escus, desquels il a rescript en avoir ia payé une grande partie par le moyen de ses amis* ».

Il s'agit de l'un des fils du comte Philippe V de Hanau Lichtenberg, voisin et ami de George Jean, également de religion luthérienne.

L'expédition des reîtres en 1587 : le sac de Phalsbourg

En 1584, le dernier fils de Catherine de Médicis meurt et Henri III est toujours sans héritier. En cas de défaillance de la dynastie des Valois, l'héritier du trône de France devient Henri de Navarre, le calviniste !

A partir de 1584, une *Sainte Ligue* se constitue, dirigée par les Guise et soutenue par Philippe II d'Espagne, pour s'opposer à la montée sur le trône de France de l'hérétique Henri de Navarre. Ce dernier est exclu de la succession à la couronne de France par la bulle du pape Sixte Quint, le 9 septembre 1585.

Henri de Navarre s'entend avec l'électeur palatin Jean Casimir, qui lève une puissante armée de reîtres et de lansquenets. Le rassemblement se fait à Strasbourg, avec des troupes françaises. Ainsi débute la fameuse *Expédition des Reîtres* qui ravage une partie de la Lorraine. Les mercenaires sont commandés par le baron Dhona, lieutenant de Jean Casimir et l'armée entière est sous la responsabilité de Guillaume Robert de la Marck, duc de Bouillon. Au total, une armée de 30.000 à 35.000 hommes traverse le pays de fin août à début septembre 1587. On imagine les nuisances.

George Jean tâche par ses faibles moyens, d'éviter cette guerre qu'il devine terrible. Il écrit au duc de Bouillon le 17 août 1587⁽³⁶⁾ :

« *Messieurs mon consin le duc de Bouillon, monsieur le baron de Dhune...*

... je trouve mal à propos de commencer par une voye si desordonné d'attaquer les princes de l'Empire comme on m'a attaqué en prenant Pfaltzbourg, qui mon propre est, et est seulement engaigé et cela au nom du roy de Navare et du duc de Bouillon... d'avantage voyant qu'on attacque de duc de Lorraine... tenu

36) Georg WOLFRAM, *Annuaire*, 1911, p. 678 sq.

pour prince de l'Empire. C'est occasionner que le duc de Bavière sera containt à prendre des armées pour secourir son beaufrere (Renée, sœur de Charles III est mariée à Guillaume, duc de Bavière) et toute la maison d'Autriche, à laquelle il est allié et par ainsy au lieu d'esteindre le feu en France, on l'allume en Allemaigne... Maintenant quiconque aime la patrie Allemaigne et l'Empire, qu'il considere meurement les ciconstances, il trouvera que la guerre en Lorraine ne prouffitera ny au Roy de Navarre ny aux eglises puisqu'on acquire plus des ennemys au roy de Navarre en Allemaigne, mettant quant et quant en considération que la Lorraine a toujours esté entre la France et Allemaigne pour garder ces deux potentats empires et royaumes de se point approcher ».

Cette analyse de George Jean le Perspicace à propos de la Lorraine, État tampon entre la France et l'Allemagne s'avère très juste. Les reîtres sont défaits par le duc de Guise et harcelés par le duc de Lorraine lors de leur retraite. Lorsque les troupes françaises interviendront en Allemagne lors de la Guerre de Trente Ans, elles se heurteront aux forces du duc de Lorraine.

George Jean n'en oublie pas pour autant sa bonne ville de Phalsbourg⁽³⁷⁾ : *« Davantaige nous vous envoyons icy une procure pour solliciter aupres du roy de Navarre et des églises que en cas que la paix se face que la reddition de Pfaltzbourg y soit comprise... et vous envoyons la copie q'avons escript au roy de Navarre au mesme effect... les cantons de Berne, Zurich, Schafhausen et Basle nous avoient aussy promis de vouloir interceder... aupres du roy de Navarre et des eglises que la reddition de Pfaltzbourg y soit comprise en faisant la paix ».*

Les princes protestants allemands, surtout les princes du Palatinat, ont souvent porté secours aux calvinistes français. Bien sûr l'électeur Jean Casimir, mais aussi Wolfgang, tuteur de George Jean, qui meurt en France, près de Limoges, en 1569, à la tête d'une armée de 17.000 hommes apportant soutien à l'amiral Coligny.

George Jean et le roi de France Henri III

Lors de son séjour à la cour de France, vers 1559-1560, George Jean se lie d'amitié avec le duc d'Anjou (1551-1589), troisième fils de Catherine de Médicis et de Henri II. Lorsque George Jean est confronté aux malheurs engendrés par les Guerres de Religion, il écrit à son ami, devenu le roi de France Henri III, la lettre de remontrance qui suit.

37) Georg WOLFRAM, *Annuaire*, 1911, lettre du 16 décembre 1587 de George Jean au sieur de Malleroy, p. 683.

« Sire,

Nous pouvons jurer devant Dieu et les hommes que passant par la France, nous n'avons ouï ny des Ecclésiastes ny de la noblesse ny des sujets aux villes et villages ny de la Gendarmerie et Infanterie dire que mal de vous... Nous avons ouï tant de gémissements du pauvre peuple, des impôts et exactions, qu'il faut nécessairement que Dieu leur envoie remède...

Voyant donc la misère d'un jeune prince et d'un si florissant royaume, j'ai eu compassion de tout mon cœur des deux parties et pourtant ai résolu de faire comme un Chrétien qui aime la Chrétienté de vous avertir et admonester de ce bruit et mauvaise renommée, sachant que cette vie n'est pas éternelle et que nous avons encore un Supérieur qui est Dieu auquel jugement il faut venir...

Les grands rois devraient toujours avoir auprès d'eux des amis et conseillers qui ne permettent à leurs maîtres de se mettre en mépris, mais de conseiller cela franchement et librement, et c'est aussi le devoir d'un bon Prince prendre à gré les bons avertissements, et quiconque aime son maître, il doit aussi aimer son honneur...

Voicy, Sire, comme Nous Vous admonestons et prions bien humblement pour l'honneur et la gloire de Dieu, de prendre ce conseil à cœur et prendre garde à votre salut et honneur et au bien soulagement de votre royaume...

Priérons Dieu tout puissant d'avoir pitié de vous, de votre royaume et des affligés et foulés et vous inspirer de son Saint Esprit, dont faites état d'en porter l'Ordre (Henri III fonde l'ordre du Saint Esprit le 31 décembre 1578), pour effectuer les effets et vertus du Saint Esprit. Me recomandant bien humblement à vos bonnes grâces, je vous assure que ce que je vous écris vient d'un bon zèle et affection.

Donné en notre ville de Lutzelstein, le 11 nov. de l'an 1581. »

Ce n'est plus George Jean, comte palatin du Rhin, duc de Bavière qui parle ainsi, c'est Jerrihans qui déverse la misère des petites gens à la face des Grands de ce monde. Lettre d'un personnage attachant dont il nous reste à préciser l'action.

Ciel ! L'auteur de l'article s'est laissé emporter par son enthousiasme et ne s'est pas rendu compte qu'il a déjà dépassé son quota de pages. C'est pourquoi il espère avoir droit à un autre article dans un prochain numéro pour rendre compte des nombreux projets et réalisations de George Jean. C'est donc plein d'espoir que l'auteur vous dit : *A bientôt, peut-être !*

Paul KITTEL